

Ministère de l'enseignement Supérieure et Recherche Scientifique

Domaine : Sciences et Technologie.

Filière/Spécialité : Energies Renouvelables et Environnement.

Niveau : 2^{ème} Année Licence Professionnelle.

Module : Initiation à la gestion et la création des entreprises.



Chapitre 01 :

*Faire Connaitre les
Entreprises !*

Présentée par l'étudiant :

* BENLAKHDAR Taha El Amin

Sous la Supervision du Professeur :

* Pr. LADJEL Djelloul

Année Universitaire : 2022/2023

Annexe :

I/ Introduction

II/ Est-ce qu'il y a un seul type d'entreprise ?

III/ Organisation, fonctionnement et structure

IV/ L'environnement et les filières

V/ L'objectif d'entreprise

Conclusion

I/ Introduction :

Une entreprise, également appelée firme, compagnie ou société, ou encore familièrement boîte ou business, est une organisation ou une unité institutionnelle, mue par un projet décliné en stratégie, en politiques et en plans d'action, dont le but est de produire et de fournir des biens ou des services à destination d'un ensemble de clients, en réalisant un équilibre de ses comptes de charges et de produits. Pour ce faire, une entreprise fait appel, mobilise et consomme des ressources (matérielles, humaines, financières, immatérielles et informationnelles) ce qui la conduit à devoir coordonner des fonctions (fonction d'achat, fonction commerciale, fonction informatique, etc.). Elle exerce son activité dans le cadre d'un contexte précis auquel elle doit s'adapter : un environnement plus ou moins concurrentiel, une filière technico-économique caractérisée par un état de l'art, un cadre socio-culturel et réglementaire spécifique.



Depuis le début du XXI^e siècle, les entreprises sont appelées à prendre en compte les exigences de développement durable, à travers la responsabilité sociétale des entreprises.

Définition de l'INSEE : L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

II/ Est-ce qu'il y a un seul type d'entreprise ?

Non ! Les entreprises peuvent être classées selon différents critères :

II-1/ Classification par secteur économique : La classification par secteur économique est déterminée par l'activité principale de l'entreprise :

- Secteur primaire : il s'agit d'activités liées à l'extraction des ressources naturelles via l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière ou minière ;
- Secteur secondaire : il s'agit d'activités liées à la transformation des ressources naturelles issues du secteur primaire (bâtiments et travaux publics, électroménager, aéronautique, etc.) ;
- Secteur tertiaire : il regroupe toutes les activités économiques qui ne font pas partie du secteur primaire et secondaire. Il s'agit d'activités marchandes (vente de produit) et d'activités non marchandes (vente de services, non échangeables).

II-2/ Classification par taille et impact économique : Selon la définition de la Commission européenne en 2011, les entreprises sont classées comme :

- Microentreprise : sous-catégorie des TPE définie en France par un chiffre d'affaires inférieur à 81 500 euros pour celles réalisant des opérations d'achat-vente et à 32 600 euros pour les autres ;
- Très petite entreprise (TPE) : moins de 10 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros par an, soit un total bilan inférieur à 2 millions d'euros ;
- Petite et moyenne entreprise (PME), on distingue :
 1. Petite entreprise (PE) : entre 10 salariés et 49 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros par an soit un total bilan inférieur à 10 millions d'euros ;
 2. Moyenne entreprise (ME) : entre 50 salariés et 250 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros par an, soit un total bilan inférieur à 43 millions d'euros ;
- Grande entreprise : plus de 250 salariés et à la fois un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 50 millions d'euros par an et un total bilan supérieur ou égal à 43 millions d'euros ;
- Groupe d'entreprises : comporte une société mère et des filiales ;
- Entreprise étendue (ou en réseau, ou matricielle, ou virtuelle) : comprend une entreprise pilote travaillant avec de nombreuses entreprises partenaires.

II-3/ Classification par branche et secteur d'activité (classification INSEE) :

- Le secteur : ensemble des entreprises ayant la même activité principale ;
- La branche : ensemble d'unités de production fournissant un même produit ou service.

II-4/ Classification par statut juridique :

II-4-1/ Selon la forme juridique :

- Les entreprises individuelles (existence juridique à travers la personne physique de l'entrepreneur — EI, EIRL) ;
- Les sociétés civiles (exemple : société civile professionnelle) ;

- Les sociétés commerciales (de personnes ou de capitaux ; parfois unipersonnelles — EURL, SASU) ;
- Les groupements d'intérêt économique ;
- Les associations, entreprises privées dont les bénéfices doivent être intégralement réinvestis ;
- Les sociétés coopératives, dans lesquelles les associés coopérateurs n'ont chacun qu'une voix quel que soit le montant de leurs apports (salariés, consommateurs, habitants, bénéficiaires du service, etc.) ;
- Les sociétés mutuelles à but non lucratif, immatriculées au registre national des mutuelles et soumises aux dispositions du code de la mutualité.

II-4-2/ Selon l'objet social : Une autre forme de classement distingue trois grands types d'entreprises existant dans tous les pays :

- Les entreprises privées à but lucratif (exemple : TPE, PME, groupe d'entreprises) ;
- Les entreprises privées à but non lucratif (sociétés coopératives, associations et sociétés mutuelles relevant de l'économie sociale) ;
- Les entreprises chargées d'une mission de service public (exemple : régie des transports urbains, régie des eaux, établissements publics industriels et commerciaux).

III/ Organisation, fonctionnement et structure :

III-1/ Organisation : L'entreprise fonctionne avec plusieurs types d'acteurs :

- Les actionnaires (lorsque la forme juridique de l'entreprise est une société) ;
- Les dirigeants (mandatés par les actionnaires lorsqu'il y en a) ;
- Les salariés (recrutés par les dirigeants de l'entreprise).

Selon la taille et le statut juridique choisi par l'entreprise, ces acteurs sont parfois confondus : une cordonnerie fonctionnant avec une personne unique peut soit relever d'une activité artisanale sans capital ni salarié, soit être constituée en société, la même personne étant à la fois détentrice du capital, mandataire social et unique salarié. Les entreprises plus grandes sont généralement constituées en société et ces acteurs sont différenciés.

L'organisation d'entreprise peut évoquer deux éléments :

- L'action d'organiser les ressources de l'entreprise en vue de la faire fonctionner pour atteindre les objectifs fixés ;
- Le résultat de l'action d'organisation menée. Lorsqu'on dit par exemple, cette entreprise est bien organisée, on juge la qualité, et donc le résultat, de l'action qui a été faite.



- Le diagnostic de l'organisation d'entreprise :

Étudier l'organisation d'entreprise revient à analyser les forces et les faiblesses de l'entreprise, non seulement dans ses éléments visibles et mesurables (taux de satisfaction, capacité d'innovation, taux de retour, niveau de productivité ...) mais aussi



dans ses caractéristiques invisibles (facilité de communication, le fonctionnement homogène des équipes, l'image de stabilité ...).

Mais attention ! l'organisation d'entreprise ne se limite pas à la prise en compte des fonctionnements internes à l'entreprise, car si l'entreprise évolue dans un monde ouvert, son organisation en subit les conséquences. Ainsi, lorsque vous étudiez votre organisation d'entreprise, ne vous contentez pas d'une analyse interne.

Pensez à intégrer les éléments externes afin que l'image que vous aurez de votre organisation d'entreprise tienne compte de sa capacité à mesurer et à tenir compte des interactions qu'elle a avec le monde économique extérieur. Une entreprise organisée est aussi une entreprise qui se préoccupe de sa pérennité et de son développement.

III-2/ Fonctionnement d'une entreprise : Le fonctionnement des entreprises s'articule autour des fonctions, ou processus, suivants :

1. Fonction Direction et administration générale : elle assure la gestion globale de la société et définit les grandes orientations stratégiques ;
2. Fonction Production : elle correspond à la production proprement dite, qui permet à la société de créer, par son travail, une valeur ajoutée ;
3. Fonction Achats : elle assure l'achat des matières premières, des machines, des produits semi-finis qui permettent à la société de produire ses propres produits ou services ;
4. Fonction Marketing et Ventes : elle réfléchit sur ce que les clients veulent et sur la façon de leur vendre les produits ou services de l'entreprise ;
5. Fonction Logistique : elle assure la gestion des flux matériels et des flux d'informations à l'intérieur et autour de la société ;
6. Fonction Comptabilité et Finance : elle permet d'évaluer l'argent récolté, de payer les factures et de fixer les prix en fonction du coût des produits ;
7. Fonction Ressources humaines : elle assure le recrutement et la gestion des salariés qui effectuent le travail ;
8. Fonction Recherche et développement : elle permet à la société d'innover et d'améliorer son offre.

III-3/ La notion de structure :

La structure organisationnelle d'une entreprise définit le mode d'organisation entre les différentes unités qui la composent :

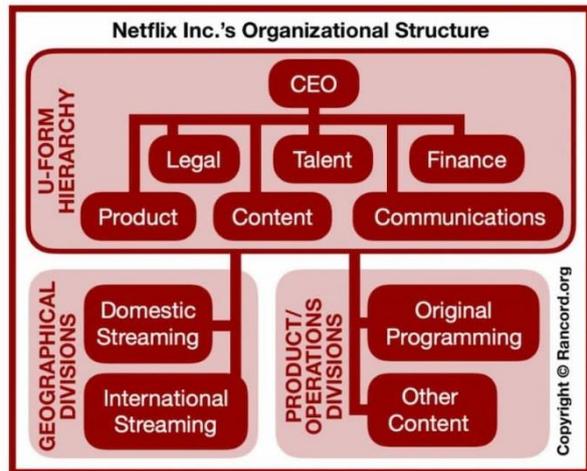
- Comment sont-elles mise en relation entre elles ?
- Comment sont réparties les ressources utilisées par l'entreprise ?

Elle doit être pensée en adéquation avec les caractéristiques intrinsèques de l'entreprise (sa taille, la nature de son marché, le niveau de complexité de ses activités et son mode de propriété).

La structure organisationnelle doit permettre la bonne exécution et la bonne répartition entre les différentes unités de toutes les activités menées dans chacune des grandes fonctions de l'entreprise.

Cette structure suppose de :

- Définir les services à constituer ;
- Définir les attributions de chacun ;
- Fixer les moyens qui sont affectés aux différents services ;
- Préciser les relations entre les différents services (relation hiérarchique, fonctionnelle, de conseil et de prestations de service).



La formalisation de la structure

organisationnelle est souvent représentée par un organigramme, qui synthétise et représente la répartition des responsabilités et du pouvoir, de l'organisation et de la hiérarchie. Ensuite, il fait apparaître les services entre lesquels sont répartis les diverses tâches et indique également les relations entre ces services. Aussi, c'est un outil d'analyse ; il peut faire apparaître des insuffisances ou des anomalies dans une structure. Et enfin, il fait apparaître le nombre d'effectif dans chaque service.

La distribution des activités aux différentes unités ainsi que les rôles et responsabilités des acteurs peuvent être représentés sous forme de matrice RACI et fiches de postes.

- **Les différentes structures de l'entreprise** : Les entreprises peuvent adopter différents types de structures selon la manière dont elles envisagent l'organisation de la division interne du travail et les modes de direction (structure hiérarchique ou pyramidale, matricielle, fonctionnelle, divisionnelle, matricielle, staff&line).

- **Les comités de l'entreprise** : En plus des individus qui endossent des rôles, assument des responsabilités et exercent des activités, la structure de l'entreprise contient également des comités. Ce sont des lieux collectifs de décision, d'information ou d'échange.

On distingue généralement les comités de direction (lieux de décision), les comités de marchés (lieux d'information sur la situation des affaires et des clients) et les comités plus informels d'échanges, de rencontre et de formation plus ou moins structurés.

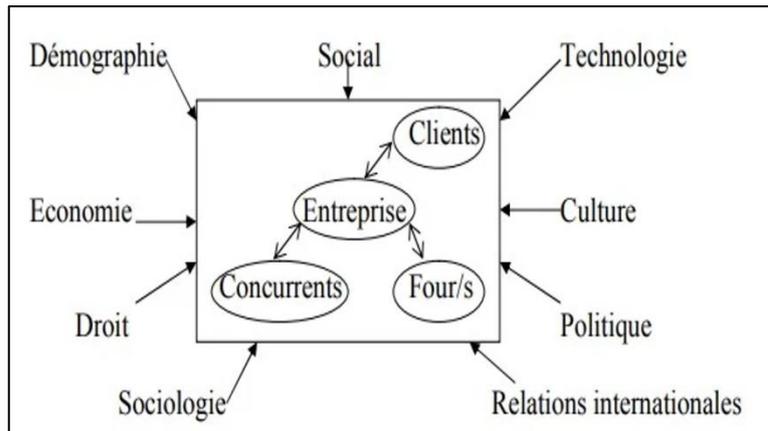
IV/ L'environnement et les filières :

IV-1/ L'environnement : Selon R. Bruecker, « *l'environnement de l'entreprise est défini par rapport à tout ce qui est situé en dehors : la technologie, la nature des produits, les clients et les concurrents, les autres organisations, le climat politique et économique... etc.* ».

L'entreprise est soumise à de nombreuses contraintes provenant de son milieu qu'elle ne maîtrise pas. Son objectif est de réduire cette incertitude ; par conséquent, elle se doit d'analyser et de comprendre son environnement.

L'entreprise dépend de son environnement :

- En amont : pour obtenir les moyens nécessaires à son fonctionnement ;
- En aval : pour la vente de ces produits.



Ainsi, lorsque des changements significatifs interviennent dans l'environnement, l'entreprise doit s'adapter en redéfinissant ses propres caractéristiques : changer ses finalités, son organisation, ses règles de fonctionnement, les moyens mis en œuvre.

Cette action traduit la capacité d'adaptation et la capacité d'anticipation de l'entreprise face à son environnement. Il faut tenir compte à cet égard :

- Des opportunités et menaces présentes dans l'environnement ;
- Des forces et faiblesses de l'entreprise

Traditionnellement, on distingue :

- Un Macro-Environnement : c'est un environnement général de l'entreprise qui intègre les aspects, sociologiques, économiques, juridiques, techniques... tant nationaux qu'internationaux ;
- Un Micro-Environnement : c'est un environnement spécifique de l'entreprise constitué de ses clients, ses fournisseurs, ses sous-traitants, ses concurrents...

IV- Filières :

La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière intègre en général plusieurs branches.

Le modèle à trois filières de l'économie divise les économies en trois secteurs d'activité : l'extraction de matières premières (primaire), l'industrie (secondaire) et les services (tertiaire). Il a été développé par Alan Fisher, Colin Clark et Jan Forster.

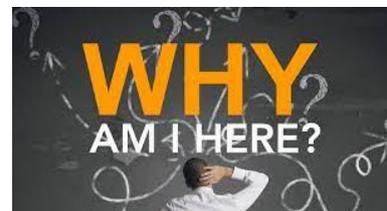
Selon le modèle, l'essentiel de l'activité de l'économie se déplace du stade primaire au stade secondaire et enfin au secteur tertiaire. Forster considérait le processus comme essentiellement positif et, dans *Le grand espoir du XXe siècle*, il évoquait l'amélioration de la qualité de vie, la sécurité sociale, l'épanouissement de l'éducation et de la culture, un niveau de qualification plus élevé, l'humanisation du travail et l'évitement du chômage.

Les entreprises des pays à faible revenu par habitant sont à un stade précoce de développement ; L'essentiel de leur revenu national est généré par la production dans le secteur primaire. Les entreprises situées dans des pays à un stade de développement plus avancé, avec un revenu national moyen, génèrent leurs revenus principalement dans le secteur secondaire, tandis que les grandes entreprises situées dans des pays très développés et à revenu élevé, le secteur tertiaire domine la production économique totale, en particulier Entreprises multinationales.

V/ L'objectif d'entreprise :

La fonction première d'une entreprise varie selon l'entreprise ou même selon les points de vue au sein d'une même entreprise (par exemple, point de vue de l'actionnaire, de l'employé, du syndicat, de la direction, etc.). Parmi les différentes fonctions opérationnelles habituellement observées, on trouve :

- a. Servir le marché, en produisant et distribuant des biens et services correspondant à une demande solvable. C'est sa seule justification économique, aucune entreprise ne pouvant survivre sans en faire sa priorité, à moins d'être protégée et en dehors du champ de la concurrence (exemple : cas de certains services publics), ce qui, d'un point de vue purement économique, peut la conduire à consommer plus de ressources qu'elle ne présente d'utilité ;
- b. Gagner de l'argent, c'est-à-dire extraire des bénéfices financiers en « *récoltant plus d'argent que d'argent investi* », notamment pour attirer les investisseurs institutionnels et les petits actionnaires ;
- c. Produire un excédent de trésorerie, qui sera investi avec un plus grand profit dans le développement des activités ou une autre entreprise (dans le cadre d'un « groupe ») ;
- d. Maximiser l'utilité sociale ou environnementale. Certaines sociétés (entreprises à mission) se donnent même statutairement l'utilité sociale comme finalité ;
- e. Atteindre un but technique : réalisation d'un ouvrage (tunnel, pont, route, etc.), fabrication d'un produit manufacturé, la conception et réalisation d'un service donnant satisfaction à un client. Ce but technique peut lui-même être extrêmement varié, on citera notamment :
 - Les activités qui ne sont pas, pour l'entrepreneur, l'enjeu principal, mais un moyen au service d'une autre activité : par exemple, la possession d'un groupe de presse, de production de ressources stratégiques ou d'entreprises vecteurs d'images ;
 - Les coopératives agricoles qui sont des entreprises qui visent à dégager un bénéfice non pour elles-mêmes, mais pour les coopérateurs adhérents ;
- f. Enfin et surtout, le développement de la pensée d'entreprise et son rôle actif se reflètent dans le développement des énergies renouvelables, qui a conduit à la création d'institutions concernées par cette idée et essayant de mettre fin aux problèmes énergétiques traditionnels tels que la pollution et les limitations, en plus d'ouvrir de nouvelles postes de travail et encourager la réflexion et la créativité dans le domaine de l'électrotechnique.



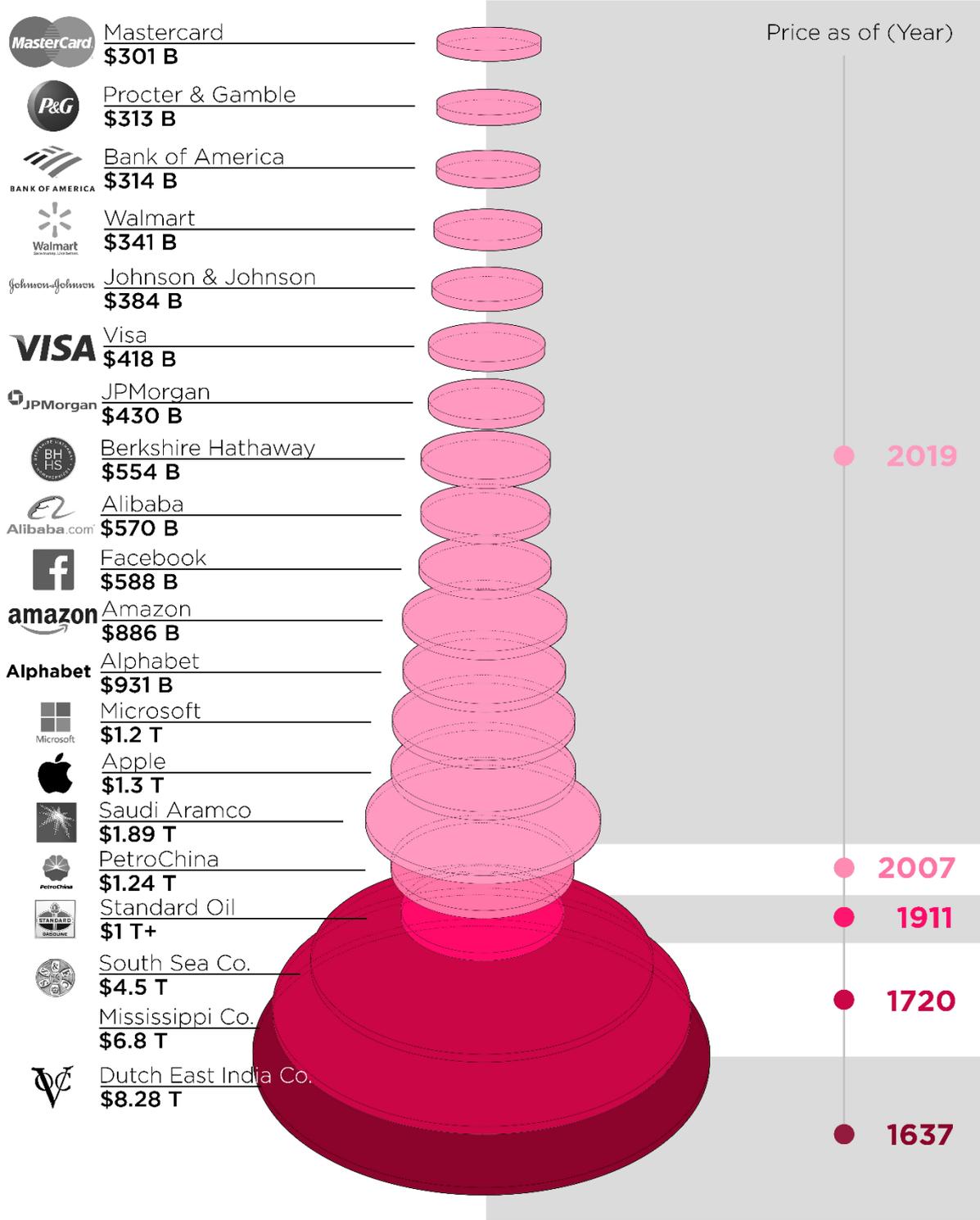
Conclusion :

Et nous concluons avec la voie de la performance et de l'évaluation des entreprises, tandis que les performances d'une entreprise sont mesurées à partir d'indicateurs (de productivité concernant la production ; de ventes concernant la commercialisation ; de résultat d'exploitation concernant la gestion ; de résultat financier concernant la rentabilité globale...etc.).

Ces indicateurs sont d'autant plus nombreux que l'activité est complexe et diversifiée. Le rôle du contrôle de gestion est d'aller au-delà des comptes annuels (bilan et compte de résultat) pour élaborer des indicateurs sur mesure qui permettront d'évaluer les performances de l'entreprise dans différents domaines. Ces indicateurs permettront de fixer des objectifs, de mesurer des écarts entre les réalisations et les objectifs et de chercher à expliquer ces écarts.

The World's Biggest Companies in History

The Most Valuable Companies by Market Capitalization



Prices as of 12/23/2019.
The figures are adjusted for inflation.

Article and Sources:

<https://howmuch.net/articles/the-worlds-biggest-companies-in-history>
<https://howmuch.net/sources/the-worlds-biggest-companies-in-history>

howmuch.net